

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 août 2018

Présents : Mmes CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, COSCAT Christiane, CROUHY Michèle, MAURIN Monique, MM DELRIEU Stéphane, SALICIS Jean-Marie, SALICIS Benjamin
Absent: MM. GOMEZ Frédéric, GUILLAUME Florian

La séance est ouverte à 21 heures 15.

Monsieur le Maire annonce la démission de Mme Jeanne Roux suite à son déménagement et au décès de son mari
 Le conseil désigne Monique Maurin comme secrétaire de séance.
 Le compte rendu du conseil municipal du 25 juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

I. DELIBERATIONS :

1. Affectation du résultat de fonctionnement 2017

Suite au vote du compte administratif et à l'état des restes à réaliser le conseil approuve à l'unanimité l'affectation de résultat comme suit :

Affectation du résultat	
✓ 1- en réserve au c/1068 en investissement	✓ 161 541.09
✓ 2- report en fonctionnement au c/002	✓ 467 011.67

2. Décision modificative n°1

Monsieur le Maire précise qu'au vu de la délibération précédente il est nécessaire de modifier les lignes budgétaires comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : Virement section investissement	161 541.09 €			
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.	161 541.09 €			
R 002 : Excédent antérieur reporté fonct			161 541.09 €	
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonc			161 541.09 €	
Total	161 541.09 €		161 541.09 €	
INVESTISSEMENT				
R 021 : Virement de la section de fonct			161 541.09 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.			161 541.09 €	
R 1068 : Excédents de fonctionnement				161 541.09 €
TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves				161 541.09 €
Total			161 541.09 €	161 541.09 €
Total Général		-161 541.09 €		-161 541.09 €

Le conseil approuve à l'unanimité la décision modificative n°1.

3. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanent.

Monsieur le maire rappelle qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité. Un contrat de 7h du 12 novembre au 31 décembre sera proposé à Ophélie Lajus.

4. Validation de la proposition financière-Maîtrise d'œuvre-Maison Lestienne

Monsieur Le Maire présente, suite à l'étude d'opportunité, la proposition d'honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre représentée par Sylvie Détôt Le montant total des travaux s'élève à 255 000.00€ HT et les honoraires de l'architecte sont fixés en pourcentage, au taux de 9.75% soit 24 862.50€ HT.

Le conseil accepte à l'unanimité la proposition présentée et autorise monsieur le Maire à signer tous documents afférent au dossier.

5. Tarifs photocopies

Monsieur le Maire énonce qu'il convient de réviser le tarif des photocopies.

Le conseil approuve à l'unanimité les tarifs applicables suivant :

	Format	
	A4	A3
Noir et Blanc	0.10 €	0.30€
Couleurs	0.20 €	0.50€

II. QUESTIONS DIVERSES :

1. Augmentation des infractions

Monsieur le Maire évoque l'augmentation des infractions et des incivilités dans le village : le dépôts de poubelles en dehors des containers prévus à cet effet, le cambriolage du début de mois, le vol d'une voiture ainsi que la vidange sauvage faite sur le terrain de boules ce mois-ci. Afin de solutionner l'augmentation des infractions, Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de rencontrer un gendarme référent sécurité de la gendarmerie de Manosque.

2. Demandes

Monsieur le maire présente la demande d'un ferronnier à la recherche d'un local et la demande d'emplacement pour un camion à pizza.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

Le secrétaire de séance, Monique MAURIN

